

JOURNAL OFFICIEL

DES

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

15 SEPTEMBRE 1959

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

2^e ANNÉE N° 49

SOMMAIRE

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE EUROPÉENNE

Composition de l'Assemblée et de ses organes

*Modification intervenue depuis la publication du Journal Officiel des
Communautés européennes n° 47 du 18 août 1959, page 869/59* 1017/59

Informations

*Ordre du jour de la séance plénière du mardi 22 septembre 1959 à
15 heures, maison de l'Europe, Strasbourg* 1018/59

Calendrier des réunions des commissions et des groupes politiques 1020/59

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

Informations

Fonds de développement pour les pays et territoires d'outre-mer 1021/59

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

LA COMMISSION

Informations

*Enquête sur l'état de la recherche nucléaire dans les pays de la Com-
munauté* 1022/59

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE EUROPÉENNE

COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE ET DE SES ORGANES

MODIFICATION INTERVENUE DEPUIS LA PUBLICATION DU JOURNAL
OFFICIEL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES N° 47 DU 18 AOÛT 1959
PAGE 869/59

Monsieur Josef **Oesterle**, domicilié à Munich, Briennerstrasse 9,
membre du «Deutscher Bundestag» depuis 1949,
représentant à l'Assemblée Commune du 23 juin 1954
au 19 mars 1958,
représentant à l'Assemblée Parlementaire Européenne depuis le
19 mars 1958,
est décédé le 31 août 1959.

Monsieur Oesterle, inscrit au groupe démocrate-chrétien, était membre de
la commission de l'association des pays et territoires d'outre-mer et de la
commission des transports.

INFORMATIONS

Ordre du jour de la séance plénière

du mardi 22 septembre 1959 à 15 heures

Maison de l'Europe

Strasbourg

- Vérification de pouvoirs
- Établissement de l'ordre du jour

Conformément à l'article 13, paragraphe 1^{er}, du règlement de l'Assemblée Parlementaire Européenne, le Comité des présidents est convoqué le mardi 22 septembre 1959 à 11 heures 30 en vue d'examiner l'ordre des travaux et d'établir un projet d'ordre du jour des séances de l'Assemblée Parlementaire Européenne pour la session de septembre 1959.

Seront inscrits à ce projet d'ordre du jour:

— la présentation par M. Retrilli du chapitre du Deuxième rapport général de la Commission de la Communauté Économique Européenne relatif à l'évolution sociale dans la Communauté (doc. n° 18—III; décision de l'Assemblée du 24 juin 1959),

— la présentation et la discussion du rapport fait au nom de la Commission des affaires sociales sur:

- la politique de libre circulation de la main-d'œuvre,
- quelques aspects de la politique de la Haute Autorité en matière de construction d'habitations,
- certains problèmes relatifs à la main-d'œuvre des industries de la C.E.C.A.,
- l'aide aux travailleurs des entreprises charbonnières contraints à du chômage partiel collectif par manque de débouchés de l'entreprise, par M. Bertrand (doc. n° 40).

Il est prévu également que M. le président Robert Schuman fera une déclaration sur l'échange de vues qui a eu lieu le 25 juillet 1959 entre les représentants des gouvernements des six États membres réunis en conférence et une délégation de l'Assemblée (Résolution de l'Assemblée Parlementaire Européenne adoptée le 14 mai 1959, voir *Journal Officiel des Communautés européennes* n° 36 du 8 juin 1959, p. 678/59).

D'autre part, les rapports suivants qui seront probablement adoptés par les commissions compétentes avant la reprise de la session, sont susceptibles d'être inscrits au projet d'ordre du jour:

— rapport fait au nom de la commission du marché intérieur de la Communauté sur les problèmes relatifs à l'ouverture des marchés et au régime de concurrence soulevés par les deuxièmes rapports généraux sur l'activité de la Communauté Économique Européenne et de l'Euratom, par M. Darras,

— rapport fait au nom de la commission de la affaires sociales, sur les problèmes traités dans le Deuxième rapport général sur l'activité de la Communauté Économique Européenne, par M. Angioy,

— rapport fait au nom de la commission de la sécurité, de l'hygiène du travail et de la protection sanitaire, sur les problèmes de sécurité, d'hygiène du travail et de protection sanitaire

dans le cadre de la C.E.E. et de l'Euratom (Ch. XII du Deuxième rapport général de l'Euratom, §§ 189 et 190 du Deuxième rapport général C.E.E. et §§ 112 à 119 de l'exposé sur l'évolution de la situation sociale dans la Communauté) ainsi que sur les questions du contrôle de sécurité dans le cadre de l'Euratom (Ch. XI du Deuxième rapport général de l'Euratom), par M. Bertrand,

— rapport fait au nom de la commission de la politique commerciale et de la coopération économique avec les pays tiers, sur les questions relatives à l'association économique européenne, par M. Blaisse,

— rapport intérimaire, fait au nom de la commission de l'administration de l'Assemblée Parlementaire Européenne et du budget des Communautés, sur le statut des fonctionnaires des Communautés par Mme M. De Riemaeker-Legot,

Il n'est pas exclu, qu'au cours de la session de septembre, soit présenté un rapport intérimaire fait au nom de la commission des affaires

politiques et des questions institutionnelles sur les relations entre l'Assemblée et les Conseils de Ministres, par M. Charles Janssens.

Il y a lieu également de prévoir:

— un exposé de M. Scheel, président de la commission temporaire spéciale chargée d'une mission d'étude et d'information dans les pays et territoires d'outre-mer, sur la mission d'étude et d'information effectuée par celle-ci en Afrique,

— une déclaration du nouveau président de la Haute Autorité qui entre en fonctions le 15 septembre 1959.

Il est prévu de réunir le Comité des présidents en cours de session, probablement le jeudi 24 septembre, pour arrêter définitivement les propositions de l'Assemblée en ce qui concerne l'ordre du jour, le déroulement, la procédure et l'objet de l'échange de vues avec les Conseils de Ministres qui aura lieu lors de la session d'octobre 1959.

Luxembourg, 2 septembre 1959

Calendrier des réunions des commissions et des groupes politiques

Groupe de travail pour les élections européennes	17 septembre 1959 10 h 00	La Haye Binnenhof
	18 septembre 1959 10 h 00	
Groupe démocrate-chrétien	21 septembre 1959 10 h 00	Strasbourg Maison de l'Europe
Commission des affaires sociales	21 septembre 1959	Strasbourg Maison de l'Europe
Groupe socialiste	21 septembre 1959 14 h 30	Strasbourg Maison de l'Europe
Commission pour la politique énergétique	21 septembre 1959 15 h 00	Strasbourg Maison de l'Europe
Bureau	21 septembre 1959 16 h 00	Strasbourg Maison de l'Europe
Commission des questions juridiques, du règlement et des immunités	21 septembre 1959 17 h 00	Strasbourg Maison de l'Europe
Délégation de l'Assemblée chargée de prendre contact avec les six gouvernements	22 septembre 1959 10 h 45	Strasbourg Maison de l'Europe
Comité des présidents	22 septembre 1959 11 h 30	Strasbourg Maison de l'Europe
Groupe des libéraux et apparentés	22 septembre 1959 14 h 30	Strasbourg Maison de l'Europe
Comité des présidents	24 septembre 1959 matinée	Strasbourg Maison de l'Europe
Commission des affaires politiques et des questions institutionnelles	24 septembre 1959 9 h 00	Strasbourg Maison de l'Europe
Commission de la politique économique à long terme, des questions financières et des investissements	pendant la session	Strasbourg Maison de l'Europe
Commission de l'association des pays et territoires d'outre-mer	pendant la session	Strasbourg Maison de l'Europe
Commission de l'agriculture	pendant la session	Strasbourg Maison de l'Europe
Commission de la recherche scientifique et technique	pendant la session	Strasbourg Maison de l'Europe
Commission de la sécurité, de l'hygiène du travail et de la protection sanitaire	pendant la session	Strasbourg Maison de l'Europe
Commission de la politique commerciale et de la coopération économique avec les pays tiers	pendant la session	Strasbourg Maison de l'Europe
Commission des affaires sociales	9 octobre 1959	Bruxelles Palais des Congrès
	10 octobre 1959	

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

INFORMATIONS

Fonds de développement pour les pays et territoires d'outre-mer

A la date du 2 septembre 1959, la proposition de financement par le fonds de développement pour les pays et territoires d'outre-mer d'un projet de caractère économique présenté par l'État du Cameroun et qui avait été soumis au Conseil de Ministres par la Commission, en conformité de l'article 5 de la convention d'application relative à l'association des pays et territoires d'outre-mer à la Communauté Économique Européenne, a été réputée approuvée.

Il s'agit de la reconstruction de quatre postes à quai de l'ancien port de Douala, pour un montant en engagement provisoire de 3.565.000 unités de compte, dont une première tranche de 1.620.000 unités de compte sur les crédits de l'exercice 1958.

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

LA COMMISSION

INFORMATIONS

Enquête sur l'état de la recherche nucléaire dans les pays de la Communauté

Aux termes de l'article 5 du traité instituant la C.E.E.A., la Commission a effectué une première enquête sur l'état des recherches entreprises dans les États membres afin d'être à même de promouvoir leur coordination et de pouvoir les compléter par l'élaboration et l'exécution du programme de recherches et d'enseignement de la Communauté.

Dans un premier document important rédigé en français, la Commission a d'une part rassemblé les conclusions de cette enquête, à l'exclusion des communications de caractère confidentiel, et d'autre part effectué une étude comparative de l'effort de recherche nucléaire dans la Communauté, aux États-Unis et en Grande-Bretagne.

Vu le caractère incomplet de ce rapport, la Commission n'a pas jugé nécessaire de faire traduire ce document dans les quatre langues officielles de la Communauté. Toutefois, la Commission est prête à communiquer ce document de travail aux personnes intéressées qui peuvent en faire la demande à:

M. le Directeur général de la direction recherches et enseignement
Commission de la C.E.E.A.

51-53, rue Belliard
B r u x e l l e s.

EURONORMES

La Haute Autorité a publié les nouvelles Euronormes suivantes:

Prix en unités de compte A.M.E.
(1 unité de compte A.M.E. = 1 \$ U.S.)

Euronorm 2-55	Essai de traction pour l'acier	0,85
Euronorm 11-55	Essai de traction sur tôles et feuillets en acier d'une épaisseur de 0,5 mm inclus à 3 mm exclu	0,70
Euronorm 12-55	Essai de pliage des tôles et feuillets en acier d'épaisseur inférieure à 3 mm	0,50
Euronorm 13-55	Essai de pliage alterné des tôles et feuillets en acier d'épaisseur inférieure à 3 mm	0,50
Euronorm 14-58	Essai d'emboutissage Erichsen modifié	0,50

Ces publications peuvent être obtenues dans les pays membres par l'intermédiaire des instituts nationaux de normalisation, à savoir:

<i>Pour la république fédérale d'Allemagne:</i>	Beuth-Vertrieb GmbH Uhlandstraße 175, Berlin W 15
<i>Pour la Belgique et le Luxembourg:</i>	Institut belge de normalisation — IBN — 29, avenue de la Brabançonne, Bruxelles
<i>Pour la France:</i>	Association française de normalisation — AFNOR — 23, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris (II ^e)
<i>Pour l'Italie:</i>	Entente Nazionale Italiana di Unificazione — UNI — Piazza A. Diaz, 2, Milan
<i>Pour les Pays-Bas:</i>	Nederlands Normalisatie-Instituut (NEN) Boîte postale 70, La Haye

Les intéressés résidant dans les pays tiers sont priés de s'adresser au service des publications des Communautés européennes à Luxembourg.

Nous reproduisons ci-après la liste de toutes les Euronormes publiées jusqu'à présent:

Euronorm 1-55	Fontes et ferro-alliages
Euronorm 2-55	Essai de traction pour l'acier
Euronorm 3-55	Essai de dureté Brinell pour l'acier
Euronorm 4-55	Essai de dureté Rockwell pour l'acier
Euronorm 5-55	Essai de dureté Vickers pour l'acier
Euronorm 6-55	Essai de pliage pour l'acier
Euronorm 7-55	Essai de résilience Charpy pour l'acier
Euronorm 8-55	Valeurs de conversion approximatives de la dureté et de la résistance à la traction de l'acier
Euronorm 9-55	Valeurs de conversion approximatives des allongements après rupture de l'acier
Euronorm 10-55	Valeurs de conversion approximatives des résiliences de l'acier
Euronorm 11-55	Essai de traction sur tôles et feuillets en acier d'une épaisseur de 0,5 mm inclus à 3 mm exclu
Euronorm 12-55	Essai de pliage des tôles et feuillets en acier d'épaisseur inférieure à 3 mm
Euronorm 13-55	Essai de pliage alterné des tôles et feuillets en acier d'épaisseur inférieure à 3 mm
Euronorm 14-58	Essai d'emboutissage Erichsen modifié
Euronorm 15-57	Fil-machine en acier non allié destiné au tréfilage et au laminage à froid — Examen de la surface
Euronorm 16-57	Fil-machine en acier non allié destiné au tréfilage et au laminage à froid — Nuances et qualités
Euronorm 17-57	Fil-machine en acier non allié destiné au tréfilage et au laminage à froid — Dimensions et tolérances
Euronorm 18-57	Prélèvement et préparation des échantillons et des éprouvettes
Euronorm 19-57	Poutrelles IPE — Poutrelles à ailes parallèles